

vision de croissance (12)



Lecture Prov 3 : 9-10.

1) LA RELATION AVEC L'ARGENT SELON L'HOMME.

Dans notre contexte actuel, il convient d'être prudent lorsqu'on évoque l'argent. En effet, c'est un sujet relativement tabou en France car on fait preuve de beaucoup de retenue et de pudeur, contrairement aux anglo-saxons qui en parlent facilement.

De plus, notre pays se caractérise par une mentalité dominante hostile à Dieu. Parler du Seigneur, de la foi suscite bien souvent des réactions de rejet et d'indifférence. Les mouvements évangéliques sont aisément qualifiés de sectes. La société est souvent secouée par des scandales mettant en lumière des malversations et des utilisations frauduleuses au niveau financier.

Même lorsqu'il n'y a pas de malhonnêteté, l'état d'esprit naturel de l'être humain est orienté généralement vers l'avarice, l'âpreté aux gains, la recherche effrénée de l'enrichissement personnel, le "chacun pour soi". La société développe et souligne les valeurs de productivité, de rentabilité, de réussite individuelle, de compétition. Elle pousse à considérer que le bonheur et l'épanouissement de l'individu passent obligatoirement par l'accumulation de richesses matérielles.

Le risque pour les croyants est de se laisser imprégner de cette mentalité et de gérer les biens terrestres avec l'état d'esprit du monde. Il s'agit donc de bien comprendre l'approche biblique concernant les dons d'argent afin de saisir les désirs du Seigneur à cet égard.

2) LA RELATION AVEC L'ARGENT SELON DIEU

a) La retenue dans les offrandes.

Lorsque l'œuvre de Dieu est en situation délicate et en insuffisance financière, il peut y avoir plusieurs raisons :

- Un contexte social et économique difficile pour la majorité.
- L'ignorance ou un manque de conscience concernant les besoins de l'église. En effet, il est bon de rappeler que les ressources de l'assemblée proviennent exclusivement des dons de ses bienfaiteurs et que sa santé financière dépend de leurs offrandes.
- Un manque de prise de conscience. Il est nécessaire de réaliser que la consécration matérielle et financière fait partie de la vie chrétienne et d'un mode d'existence qui réjouit le cœur de Dieu.
- La priorité donnée aux choses de la terre et au matérialisme. Mal 3 : 8; Aggée 1 : 4-11 □ A l'époque du

prophète, chacun était préoccupé par sa maison et son confort. Aujourd'hui, le risque est grand pour le croyant de ne pas savoir-faire la différence entre le nécessaire vital et le superflu, le secondaire. La société de consommation dans laquelle nous vivons nous pousse à considérer tous les achats et tous les investissements comme indispensables à notre bonheur. Notre économie exerce une pression pour nous happer et nous rendre prisonniers de l'argent et des possessions terrestres. Mat 19 : 16-24. Le disciple de Jésus évite d'orienter sa vie en fonction de ces éléments pour investir prioritairement dans l'œuvre de Dieu.

- La crainte de manquer si des offrandes fidèles sont effectuées. La solution réside dans le point suivant.

b) La notion de foi dans le pourvoi de Dieu.

La tendance naturelle consiste à hésiter à donner par crainte d'être dans la difficulté et la disette. La bible encourage à la foi pour considérer que la générosité trouve toujours sa récompense. En effet, le Seigneur promet des bénédictions pour les chrétiens qui osent par amour et par la foi offrir leurs biens même lorsque les ressources sont limitées. (Ceci en rapport avec les possibilités raisonnables de chacun) Prov 3 : 9-10; 11 : 25; 22 : 9; 28 : 27; Mal 3 : 10-12; Luc 6 : 38.

c) Le principe divin de base : le don de soi

Pour bien saisir les désirs du Seigneur au sujet de l'argent, il convient de se pencher sur le principe fondamental érigé par les Ecritures : le don en relation avec l'amour. En effet, Dieu Lui-même règle Sa relation avec l'homme sur la base de Son amour inconditionnel. La démonstration puissante se trouve dans le don de Jésus pour le rachat de l'humanité entière, c'est-à-dire pour chaque individu. Jean 3 : 16; Rom 5 : 8; 6 : 23.

En remontant à l'époque de la Création, on réalise que le Seigneur a donné à Adam et Eve tout ce qui était nécessaire au pourvoi de leurs besoins et à leur bonheur. Le cadre dans lequel ils étaient invités à évoluer a été pensé et leur a été offert pour leur épanouissement. Gen 2 : 8-25.

En recevant le salut par le moyen de sa foi, le chrétien est invité à adopter ce mode de vie divine en se donnant à Dieu puis aux autres. Nomb 18 : 6; Rom 6 : 13; 12 : 1; 2 Cor 8 : 5. Ainsi, quand cela est vécu, la conséquence est la manifestation de la générosité, de la libéralité, des dons matériels et financiers.

d) La notion de priorité

Prov 3 : 9 Ce texte met en lumière 2 façons indissociables d'honorer le Seigneur. La première consiste à Lui consacrer ses biens. Dans l'Ancien Testament, les hébreux participaient à l'entretien du service du tabernacle dans le désert puis du temple édifié à Jérusalem. Ex 35 : 22; 1 Chro 29 : 3-4; Esd 1 : 6; 8 : 25. Selon la Nouvelle Alliance, le principe demeure avec des dons orientés dans plusieurs directions : soutien des hommes consacrés à l'annonce de l'évangile, aide aux défavorisés, participation à tout ce qui est nécessaire à la vie de l'Eglise. Mat 10 : 10; Luc 10 : 7; 1 Tim 5 : 17 ("double honneur" ou "double honoraire", "rémunération"); Act 4 : 32-37.

La deuxième réside dans la notion de priorité divine. Les prémices étaient les premiers produits de la terre et les premiers petits du troupeau. Ils n'étaient pas conservés pour la consommation personnelle mais étaient offerts à Dieu dans un esprit de reconnaissance. Il s'agissait des prémices de tout le revenu, et non pas d'une partie des ressources. Ainsi, les disciples sont conviés à donner en priorité au Seigneur une partie de leurs richesses avant de disposer du reste à des fins personnelles. Un chrétien ayant assimilé ce principe ne donne pas son offrande après avoir payer toutes les factures et éventuellement s'il reste quelque chose ! Paul mentionne aussi ce principe de consacrer ses biens au Seigneur avec un esprit de priorité.

1 Cor 16 : 1-2.

1 Rois 17 : 13-16 □ Une femme veuve vivant dans une misère extrême à cause de la famine a été invitée à préparer un repas pour l'offrir à Elie. Ensuite, elle a prévu pour son fils et elle. En donnant "d'abord" un gâteau au prophète, elle a accepté de consacrer ses maigres ressources en priorité au Seigneur. Après avoir renoncé à elle-même, elle a fait l'expérience du secours et de la fidélité de Dieu car elle n'a manqué de rien.

Marc 12 : 41-44 □ Nous sommes en présence du modèle d'amour et de don fait en priorité au Seigneur. En effet, cette femme aurait pu garder ses maigres moyens pour elle. Elle n'aurait été ni blâmable ni condamnable. Cependant, elle a choisi d'offrir en priorité ses ressources à Dieu. De plus, son amour l'a poussée à donner son nécessaire. Le texte ne précise pas si elle a reçu des bienfaits terrestres pour sa foi et son attachement au Seigneur. Ce qui est certain, c'est la réalité des récompenses célestes au moment de la comparution devant le juste Juge. 2 Cor 5 : 10; Eph 6 : 8.

e) La notion de générosité

2 Cor 8 : 13-15; 9 : 6-9 □ L'apôtre met l'accent sur la façon de donner. Les qualités à déployer sont l'amour et la joie car ce sont les terrains sur lesquels le Seigneur se trouve. En effet, les offrandes ne sont pas obligatoires. Elles ne sont pas un impôt que le croyant est obligé de s'acquitter vis à vis de l'assemblée. Comme tout ce qui se fait et se vit avec Jésus (prière, lecture biblique, service, vie d'église...), la motivation profonde doit être l'amour

accompagné de la joie.

2 Cor 8 : 1-5 □ Paul fait l'éloge de disciples ayant manifesté une générosité débordante. Le résultat de cette libéralité est le secours précieux apporté aux nécessiteux, mais aussi le climat de joie qui a rempli leurs cœurs. Ce constat est en rapport avec la réalité selon laquelle avec les sentiments de Jésus, on éprouve plus de joie à donner qu'à recevoir. Luc 14 : 13-14; Act 20 : 35.

Dans certaines circonstances, des hommes et des femmes de Dieu ne se sont pas contentés du minimum au niveau des dons mais ont manifesté des largesses agréables au Seigneur. Ex 36 : 5-7; 1 Chro 29 : 3; 2 Chro 31 : 5.

Les Ecritures donnent des indications sur le niveau des offrandes qui répondent aux souhaits du Seigneur. En effet, dès le livre de la Genèse, on trouve la mention de la dîme. Gen 14 : 20. Cette pratique se retrouve dans d'autres passages. Deut 12 : 6; 14 : 22; Luc 18 : 12. La dîme est le dixième de tous les revenus d'une personne. Selon Lev 27 : 30, les hébreux étaient tenus de respecter scrupuleusement ce principe.

Dans le Nouveau Testament ne figure pas la dîme. En effet, nous avons vu que dans le cadre de la grâce, le mode opératoire est la liberté de donner dans l'amour et la joie. Cependant, plusieurs textes prouvent que Jésus, en inaugurant la Nouvelle Alliance, a accompli la loi et a énoncé des exigences plus élevées. Mat 5-6-7. L'ère de la grâce accorde des privilèges plus importants à ses bénéficiaires, mais elle requiert plus de responsabilités et de niveau de consécration.

Ainsi, selon cette réflexion, on peut considérer que la dîme pour les disciples de Jésus est en rapport avec ce qui plait au Seigneur et même certainement le minimum à consacrer, cela en tenant compte des ressources et des possibilités de chacun.

En effet, l'amour et la joie, moteurs essentiels dans la vie chrétienne, ne doivent pas négliger les moyens matériels et financiers du chrétien. Il s'agit donc de donner en fonction de ses richesses. Deut 16 : 10; 17; 1 Cor 16 : 2; 2 Cor 8 : 13. Chaque disciple est invité à trouver son propre équilibre qui consiste à offrir ses biens pour les mettre à disposition de l'œuvre de Dieu avec générosité et selon les possibilités. Il convient d'éviter les pièges de l'amour de l'argent, de l'égoïsme, de l'avarice et de la recherche exclusive de l'intérêt personnel. Prov 11 : 24; 1 Tim 6 : 10; Heb 13 : 5. Il s'agit aussi de ne pas culpabiliser lorsque la situation ne permet pas de donner davantage comme ce serait souhaité.

[Philippe Landrevie](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com